



Canada: Ottawa emploie des mercenaires en Afghanistan

La firme Saladin protège l'ambassade. Blackwater forme des soldats

Par [Alec Castonguay](#)

Mondialisation.ca, 26 octobre 2007

[Le Devoir](#) 26 octobre 2007

Région : [Le Canada](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Militarisation](#)

Analyses: [AFGHANISTAN](#)



Photo: AFP/Patrick Baz

Membres de l'agence de sécurité Blackwater en Irak (archives)

Ottawa — Le Canada a dépensé plusieurs millions de dollars l'an dernier pour utiliser les services de firmes de sécurité privées à travers le monde, dont certaines sont très controversées. Ottawa a notamment accordé des contrats à l'entreprise américaine Blackwater — actuellement sur la sellette en raison de ses agissements en Irak — pour entraîner certains de ses soldats se trouvant actuellement en Afghanistan. Le Canada utilise également les services de la firme Saladin, qui a déjà agi clandestinement dans différentes opérations par le passé, pour protéger son ambassade et ses dignitaires à Kaboul.

Une recherche effectuée par Le Devoir dans les Comptes publics du Canada a permis de constater que le gouvernement fait affaire avec des firmes privées qui déploient ce qui a souvent été décrit comme les «nouveaux mercenaires». Les employés de ces entreprises privées sont habituellement d'anciens militaires ou policiers qui sont envoyés dans des zones hostiles pour accomplir des tâches auparavant effectuées par les soldats des pays engagés dans un conflit, notamment la protection des dignitaires, la sécurité des ambassades, la force de réaction rapide en cas d'attentats, etc.

Le ministère des Affaires étrangères a dépensé en 2006-07 près de 15 millions de dollars — sur un budget de sécurité de 29,9 millions — auprès de différentes entreprises privées pour protéger ses ambassades et son personnel.

Certaines firmes ont d'ailleurs un passé plus trouble que d'autres. C'est notamment le cas de la firme britannique Saladin. Depuis 2006, un montant total de 493 000 \$ a pris la direction de Saladin Security Afghanistan, une division de la firme britannique, afin de sécuriser son ambassade dans ce pays instable et d'assurer la protection des convois de dignitaires.

Comme Le Devoir a pu le constater lors de son passage en Afghanistan en avril dernier, les gardes de cette société sont souvent habillés comme des paramilitaires, fusil au poing et casquette de baseball sur la tête. Ils ont toutes les allures de matamores prêts à engager le combat. Ils patrouillent autour de l'ambassade et dirigent les points de contrôle qui mènent

au bâtiment.

Les Forces canadiennes ont seulement une trentaine de soldats en poste à Kaboul et il s'agit d'une équipe de logistique qui fait le lien avec les troupes postées à Kandahar. Ces militaires n'ont pas l'équipement nécessaire pour répondre à des attaques d'insurgés et n'ont pas le mandat d'escorter des convois de dignitaires, sauf en de rares occasions.

Hier, le ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, a confirmé l'emploi de Saladin en Afghanistan, mais il n'a pas élaboré. Il n'a pas été possible de savoir, auprès de son ministère, combien de gardes l'entreprise met au service du Canada et quelles sont leurs règles d'engagement. Il n'a pas non plus été possible de connaître s'ils ont déjà tiré sur des insurgés (ou des civils) et s'ils ont déjà fait des prisonniers.

«Les contrats pour de tels services sont la responsabilité des missions diplomatiques à l'étranger, a dit au Devoir Rodney Moore, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Je peux seulement vous dire que les entreprises sont certifiées et enregistrées auprès du gouvernement local et sont assujetties aux lois du pays, peu importe l'endroit dans le monde.»

Saladin a plus de 2000 employés en Afghanistan, soit presque autant d'hommes que le Canada (2500 soldats) et plus que la plupart des pays de l'OTAN impliqués dans le conflit. Même s'il a souvent pointé du doigt des firmes de sécurité privées et dénoncé leurs pratiques de «cowboys», le gouvernement afghan n'a jamais dit un mauvais mot sur Saladin, d'après nos recherches.

L'entreprise Saladin est la nouvelle mouture de la firme britannique KMS, fondée en 1975. La société a été impliquée dans plusieurs opérations clandestines au fil du temps, notamment lors de la guerre entre les moudjahidins afghans et l'Union soviétique, dans les années 80. Selon le livre *Unholy War*, publié en 2002 sous la plume de John Cooley, KMS a contribué à entraîner la résistance afghane pour combattre les Russes, à la demande de la Grande-Bretagne. Elle a également travaillé avec la CIA et les services secrets britanniques en Afrique et en Amérique latine.

Blackwater utilisée par Ottawa

Dans les livres du gouvernement, on remarque également un nom qui a fait les manchettes récemment: Blackwater. Cette firme américaine controversée a touché d'Ottawa 493 000 \$ en 2005-06 et presque le double, 831 000 \$, durant l'année financière 2006-07, qui a pris fin en mars.

Cette firme est sur la sellette depuis le mois dernier, alors que ses gardes ont abattu 17 Irakiens, dont plusieurs civils, lors du déplacement d'un convoi de dignitaires américains qui a mal tourné. Blackwater assure en partie la sécurité du personnel civil américain en Irak et en Afghanistan. Dans ce dernier pays, la firme est aussi impliquée dans la lutte contre les narcotrafiquants. Le dirigeant de la firme, Erik Prince, a dû comparaître devant un comité du Congrès américain pour répondre des gestes de ses gardes en Irak.

Contrairement à Saladin, le Canada n'utilise pas les services de Blackwater pour la protection de ses citoyens ou de ses installations, mais plutôt pour entraîner certains de ses soldats triés sur le volet. Le ministère de la Défense a notamment envoyé des membres des forces spéciales au siège social de Blackwater, en Caroline du Nord, afin de raffiner leurs

techniques d'escorte des convois, mais aussi pour apprendre à protéger les dignitaires et à ajuster leurs réactions lors des embuscades ou des enlèvements.

Par exemple, les 18 militaires canadiens membres de l'Équipe de conseillers stratégiques (Strategic Advisory Team), qui sont actuellement à Kaboul pour aider le gouvernement Karzaï à rebâtir ses forces de sécurité, se sont entraînés chez Blackwater, aux États-Unis, en juin dernier. Le séjour de deux jours, qui a coûté 29 000 \$, a servi à préparer les soldats à ce qu'ils allaient vivre dans la capitale afghane et à savoir comment réagir en cas de problème, a récemment rapporté le *Ottawa Citizen*.

Le ministère de la Défense affirme que les services de Blackwater ou d'autres firmes du même type sont utilisés seulement sur une base occasionnelle pour des enseignements bien précis, que les Forces canadiennes ne peuvent pas dispenser pour différentes raisons (manque d'équipement, d'expertise ou de ressources humaines).

Le lieutenant-colonel à la retraite Rémi Landry, aujourd'hui expert militaire au sein du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale de l'Université de Montréal, estime qu'il faut être prudent quand on aborde les liens du Canada avec Blackwater, car cette firme n'est pas concrètement sur le terrain en notre nom. «Les Forces canadiennes cherchent de l'expertise et n'en trouvent pas, sauf dans ces entreprises, dit-il. La majorité des employés de ces firmes sont des anciens militaires qui ont de l'expérience dans des zones de conflit comme l'Irak ou l'Afghanistan. Pour faire un raccourci dans la courbe d'apprentissage des soldats, le gouvernement fait appel à ces firmes.»

Hier, le ministre de la Défense, Peter MacKay, a justifié le recours aux firmes de sécurité privées. «Comme nous l'avons vu à quelques occasions, y compris sous l'ancien gouvernement, nous utilisons ces firmes pour répondre à des besoins précis. C'est une pratique standard», a-t-il dit.

Mais le député libéral Denis Coderre s'inscrit en faux et affirme que le gouvernement doit être plus transparent, particulièrement dans le cas de Saladin, qui travaille en ce moment pour le Canada à Kaboul. Il estime que l'utilisation accrue de ce qu'il nomme des «mercenaires» pose de «sérieuses questions». «Ça me trouble, a-t-il dit au *Devoir*. J'essaie de comprendre la nécessité d'utiliser ce genre de mercenaires pour protéger notre ambassade. On a 2500 militaires là-bas, c'est à nous de faire ce travail! On a vu ce qui est arrivé à Blackwater en Irak et il faut être prudent. Si on a vraiment besoin de ce type de mercenaires, il faut être transparent et dire pourquoi.»

Les firmes de sécurité privées, qui sont de véritables petites armées pour les plus grosses d'entre elles, sont dans une «zone grise», estime Rémi Landry. «Ce ne sont pas des civils et ils n'ont pas le même code que les militaires. Ces gardes sont des paramilitaires et leur statut international n'est pas totalement clair. Il y a un vide juridique et ces compagnies, tout comme les pays, en profitent. Ce qui est inquiétant, c'est le secret qui les entoure. Combien ont-ils tué de gens? Envers qui sont-ils imputables? On observe à la loupe nos militaires, mais personne ne s'occupe de ces gardes privés», dit-il.

Avec la collaboration de Monique Bhérier

Le Devoir, 24 octobre 2007.

Articles Par : [Alec Castonguay](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca